

Des expériences qui nous parlent!



FÉVRIER 2014

Introduction

Relire l'expérience des paroisses et communautés qui ont vécu, au cours des dernières années, des réaménagements pastoraux, juridiques et administratifs peut nous servir à mieux faire, retenant les bons coups et évitant les erreurs. Pour faire cela, des membres d'équipes pastorales et de comités d'étude d'une vingtaine de milieux ayant vécu des réaménagements ont été rencontrés et interviewés. L'essentiel des propos recueillis a été colligé et condensé dans ce document qui vise à aider les communautés qui s'engagent maintenant dans ces processus de réaménagements.



La plus value des réaménagements pastoraux

Dans «La charité du Christ nous presse : Cadre de référence pour les réaménagements pastoraux pour le Diocèse de Québec», Mgr Gérald C. Lacroix insiste sur l'importance de l'évangélisation et soutient que les réaménagements visent à favoriser l'émergence de communautés missionnaires et évangélisatrices :

«Les réaménagements pastoraux sont vains s'ils ne permettent pas l'éclosion de communautés locales de plus en plus vivantes et actives pour rendre visible et présent le Christ, le Ressuscité, bien vivant au cœur du monde.» (p.4)

Dans cet esprit, il apparaît opportun, de faire ressortir ce qui, dans les expériences vécues, contribue à cet objectif. Des personnes qui ont travaillé à faire naître les nouvelles paroisses peuvent nommer des gains importants pour la vie de leurs communautés :

- La mise en commun des ressources humaines et financières a favorisé la mission, une moins grande dispersion du travail des personnes mandatées et l'allégement administratif.
- Il y a toujours des rassemblements et des célébrations et la participation est plus grande dans les lieux où on célèbre.
- Il n'y a plus la barrière des clochers; des gens de chaque secteur de la paroisse s'impliquent et développent des activités communes.
- Les personnes des différentes communautés ont appris à se connaître, à développer de nouvelles appartenances et de nouveaux réseaux.

- L'identité locale de chaque communauté s'est précisée.
- On constate une plus grande prise en charge des personnes baptisées et l'implication de nouvelles personnes.
- Des chrétiens et des chrétiennes ont appris à se rassembler autour de la Parole de Dieu.
- Des économies ont pu être réalisées grâce à un regroupement des achats.



Ce qui favorise la réalisation d'un réaménagement

Parmi les expériences vécues, on a réussi à dégager ce qui a été aidant dans les comités d'étude et les réaménagements pastoraux, juridiques et administratifs. En contrepartie, on peut mentionner que ce qui a été nommé comme nuisible est exactement l'inverse de ce qui a été nommé comme aidant. Nous ne ferons donc pas de rubrique à ce propos et souhaitons attirer votre attention sur l'importance de tenir compte de ce qui favorise la bonne marche vers un réaménagement.

2.1 La vision pastorale

- Dans les milieux où on a accordé de l'importance à la dimension spirituelle des changements vécus et à la mission spécifique de la paroisse, on constate que cela porte fruit. On fait ça comment? Voici quelques pistes nommées par les acteurs et actrices du changement :
 - Développer une vision commune et des orientations claires en fonction de la mission pastorale d'une paroisse (*Projet pastoral*).
 - Réfléchir sur la mission spécifique de la paroisse et chercher les moyens d'en assurer l'avenir.
 - Enraciner la démarche dans une dynamique spirituelle ayant pour toile de fond le mystère pascal (saisir que nous sommes nous aussi, tout comme nos communautés, appelés à vivre le passage de la mort-résurrection).
 - Faire une place importante à la Parole de Dieu.
 - Former des équipes de prière pour les réaménagements.

• Il faut chercher comment effectuer ces changements tout en restant cohérents avec les valeurs chrétiennes et la mission que nous partageons. L'évangélisation se réalise aussi dans la façon dont on vit le processus de réaménagement!

2.2 Leadership pastoral

- L'équipe pastorale doit garder le cap sur la mission de la paroisse et de l'Église et exercer son leadership dans ce sens pendant le processus de réaménagements. Cela a un impact direct sur les résultats.
- Il est aidant que les communautés appelées à former une seule paroisse partagent déjà une même équipe pastorale, dont les membres sont en accord avec les objectifs du processus de réaménagement (juridique, administratif et pastoral).
- Les membres de l'équipe pastorale travaillent en concertation et en communion avec les personnes baptisées des communautés qui leur sont confiées. Il faut s'assurer de la participation enthousiaste des personnes mandatées et des leaders du milieu.

2.3 Leadership des gens de la communauté

(prise en charge des baptisés et coresponsabilité)

- La crédibilité des personnes engagées dans les différents comités œuvrant à la transformation des paroisses favorise un plus grand assentiment de la population aux changements et minimise l'opposition. Il est donc important de rechercher les leaders d'influence venant du milieu et le connaissant bien. Le fait qu'ils soient convaincus du bien-fondé des réaménagements et soient solidaires entre eux contribue à la bonne marche du processus.
- Organiser des rencontres des leaders des différents milieux pour commencer les échanges, les partages de coût et des partenariats concernant l'usage des bâtiments.
- Les milieux se sentent valorisés quand des comités locaux participent aux processus.

2.4 Un processus dans le temps et des fréquentations pour les communautés.

- Les milieux dont les leaders de chaque paroisse se rencontrent déjà pour la vie pastorale (Équipes d'animation locales, liturgie, catéchèse) ou pour la gestion administrative (comités de coordination administratifs ou rencontre des membres des Assemblées de fabrique) vivent plus facilement les prochaines étapes du regroupement.
- De plus, quand des rencontres conjointes entre les bénévoles en pastorale et les membres des Assemblées de fabrique ont lieu pour regarder ensemble la mission de la paroisse, c'est déjà un grand pas vers l'unité.
- Avoir développé des projets communs (Ex. fêtes patronales, Jours Saints, fête des bénévoles, etc...).
- Avoir réalisé un projet pastoral et un projet catéchétique communs.

2.5 Tenir compte du facteur humain

- Beaucoup d'émotions sont générées par les changements. Les réaménagements entraînent des deuils et des tensions. Il faut s'assurer de les entendre et d'en tenir compte. Pendant les rencontres d'information, laisser aux personnes présentes des occasions pour verbaliser leurs préoccupations. Il faut avoir le souci des personnes qui sont touchées par les changements et voir à bien les accompagner.
- Il est favorisant d'avoir des personnes liens, des antennes dans tous les milieux. Là où il y en a, le Conseil d'orientation pastorale est appelé à jouer ce rôle.
- On peut aussi trouver et mettre en place des moyens de bienveillance fraternelle pour soutenir les artisans et artisanes du changement et les personnes baptisées des communautés touchées par ces changements. Par exemple, veiller à apporter du support, à favoriser des rencontres gratuites, faire des contacts téléphoniques, s'écouter mutuellement et surtout, travailler dans le respect des opinions de chacun et de chacune. Bref, voir à cultiver l'amitié, la fraternité et les bonnes relations avec les gens des milieux concernés.

2.6 Tenir compte de l'unicité de chaque milieu

- Il n'y a pas de modèle unique ni de recette miracle.
- Le tissu communautaire et d'appartenance n'est pas comparable entre les milieux urbains et ruraux. Tous les milieux ont une histoire et présentent des enjeux sociaux qui leurs sont propres. Les connaître est facilitant pour un processus de réaménagement.
- La question de la distance et des lieux de culte ne se pose pas de la même façon en ville ou dans les villages.
- Il faut inventer une façon de vivre la mission pour conserver et augmenter la vitalité de chaque communauté locale et développer également une appartenance à une plus grande paroisse.

2.7 Le changement des mentalités

• Se situer dans une perspective de croissance et de la nécessité de «faire Église autrement» et être ouverts aux changements : voilà deux impératifs pour quiconque travaille à l'unification des paroisses.

2.8 L'information et la transparence

- D'une grande importance, il faut porter un soin particulier à l'information tout au long du processus. Pour faire cela, on dispose de plusieurs moyens pour communiquer les avancées de nos comités: prône, feuillets paroissiaux, journaux locaux, médias sociaux, réunions d'informations.
- Il ne faut pas présumer que les gens ont compris parce qu'on l'a dit une fois. On doit informer régulièrement des avancées du projet. Il faut en parler souvent pour que les gens de nos communautés comprennent la teneur des réaménagements et la vision qui les sous-tend. Bien informer nos communautés, ça signifie :
 - Annoncer les étapes à venir afin de préparer les mentalités et ouvrir les cœurs.
 - Être transparent, donner l'heure juste sur les réalités des milieux.

- Travailler à ce que les paroissiens et paroissiennes soient partie prenante du projet et du processus fait partie de la stratégie de communication.
- Garder les secrétaires dans le coup! Elles sont souvent celles qui répondent au téléphone et sont sur la première ligne de l'information. Elles doivent connaître l'information juste afin de pouvoir la transmettre. Cela s'avère très aidant quand elles participent aux comités qui travaillent à l'unification des paroisses.
- Traquer et rectifier la désinformation.

2.9 Au plan administratif

Quelques éléments dont il faut tenir compte **dès le début** d'une démarche d'unification :

- Ne pas attendre que des paroisses soient en difficulté financière avant de faire des réaménagements juridiques et administratifs.
- Amorcer le partage des coûts entre les paroisses qui sont regroupées (pour l'équipe pastorale, mais éventuellement pour des achats groupés, etc...) dès qu'elles sont dans une même unité.
- Trouver, après la naissance d'une nouvelle paroisse, une façon pour que chaque communauté sente qu'elle a une voix auprès des membres de la nouvelle Assemblée de fabrique (surtout si plus de 6 paroisses ont été regroupées en une seule).
- Trouver une façon pour que chaque communauté puisse être au courant de ses entrées et sorties d'argent (sans créer de comptabilité entièrement séparées).
- Embaucher une directrice ou un directeur administratif (des paroisses ont choisi le terme gérante ou gérant d'affaire ou de Fabrique).



Et ne pas oublier l'après...

(Ou quelques éléments dont il faut tenir compte après une démarche d'unification)

Il y a beaucoup de détails administratifs à régler après la naissance d'une nouvelle paroisse. Parmi les défis, il y a la question du personnel de la paroisse et le Plan directeur immobilier (PDI).

3.1 Le personnel

L'annexion de plusieurs paroisses a des conséquences sur le personnel salarié qui vit parfois beaucoup d'insécurité à cause de la diversité des compétences et des expériences ainsi que du type de rémunération en vigueur. Plus il y a de paroisses dans un nouveau regroupement, plus la question est complexe.

La mise en commun des biens et l'augmentation du personnel pour une Fabrique augmente l'administration. Les budgets sont plus gros, il y a plus de bâtiments à gérer et aussi plus de projets à financer. Cela requiert des compétences différentes qui ne sont pas toujours disponibles au début d'un processus de réaménagements. Il faudra peut-être solliciter l'implication de paroissiennes et de paroissiens plus formés dans des dossiers précis. Dans plusieurs cas, le travail d'une personne à la direction de l'administration a facilité la transition et les relations avec les employés.

3.2 Le Plan directeur immobilier (PDI)

Avec un territoire plus grand, la nouvelle paroisse possède plusieurs biens immobiliers qu'elle doit gérer en tenant compte de sa mission. Du travail effectué par les nouvelles paroisses, voici quelques points importants à retenir :

- Se rappeler que la question des lieux de culte et des avoirs de chaque communauté demeure un sujet très sensible.
- S'entourer de gens compétents dans ce domaine et travailler en partenariat avec les gens et les instances des milieux concernés. Cela permet parfois de conserver des espaces pour le culte malgré la vente de l'église.
- Garder la réflexion centrée sur la mission de la paroisse et de l'Église. (Les économies annuelles suite à une fermeture de lieu de culte peuvent favoriser la vie pastorale et l'évangélisation.)

- Accompagner le deuil engendré par la perte d'une église dans un milieu.
- Se donner une vision d'ensemble et d'avenir concernant les bâtiments.
- Demeurer prudent dans la disposition des biens et des terrains

Note:

Concernant le PDI, mentionnons que le Département des Fabriques du Diocèse conseille les paroisses dans les différentes étapes et met à leur disposition des documents facilitant leur travail. Au moment de l'adoption du PDI, le Département accompagne la fabrique dans le processus d'approbation du PDI par l'Évêque.